



UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

DGS (JD) 2011-016

Présidence
Direction Générale des Services

>>>

Le Président de l'Université,

VU la loi Libertés et Responsabilités de Universités (LRU) n° 2007-1199 du 10 août 2007 – Article 712-3,

VU le décret n° 84-723 du 17 juillet 1984 portant création de l'Université d'Avignon,

VU les statuts de l'Université d'Avignon, approuvés par l'arrêté ministériel du 14 novembre 1985, modifiés,

VU le décret n° 94-39 du 14 janvier 1994 modifié,

VU l'arrêté de nomination de M^{mes} Bariza Rouahbia et Myriam Dougados,

VU la décision en date du 8 juin 2011 instituant une régie de recettes à la Mission Culture et Vie de Campus de l'Université d'Avignon

Après avis de l'Agent Comptable

A R R Ê T E

Article 1^{er}

Madame Bariza Rouahbia, est nommé régisseur principal de recettes de la Mission Culture et Vie de Campus de l'Université d'Avignon pour la période courant du 20 juin au 22 juillet prochain.

Article 2.

Madame Myriam DOUGADOS assurera la suppléance en tant que de besoin.

Article 3.

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Avignon, le 20 juin 2011

Vu l'Agent Comptable
Christophe PRUVOST

Le Président de l'Université d'Avignon
Emmanuel ETHIS

Bariza ROUAHBBIA, Régisseur principal

Myriam DOUGADOS, Régisseur suppléant

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

**PRÉSIDENTE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES**

Campus centre-ville
Site Ste Marthe
74 rue Louis Pasteur
84029 AVIGNON CEDEX 1
Tél. +33 (0)4 90 16 25 25
Fax. +33 (0)4 90 16 25 20
<http://www.univ-avignon.fr>